© MT Condroz-Famenne

A vélo en Brabant wallon

5 circuits sympas en Pays de Villers

Au départ de Chastre, Court-Saint-Etienne, Mont-Saint-Guibert, Villers-la-Ville, Walhain

Wallonie 2016 à vélo

Le Brabant wallon... Votre prochaine destination ?

DestinationBW.be

Mémorial 1815 - Bataille de Waterloo © WBT - J.P. Remy

Collégiale Ste Gertrude de Nivelles © MTRP

© Kzenon

© Domaine provincial d'Hélécine

Tant à vivre et à découvrir !

Wallonia.be
TOURISME

© Abbaye de Villers-la-Ville

© Aventure Parc

© FTLB - P. Willems

Les 5 circuits proposés sont de longueurs et de difficultés variées pour permettre à tout un chacun de découvrir les villages, parcourir les petites routes de campagne, apprécier la beauté des paysages champêtres et du patrimoine rural.
Bonne balade, belle découverte !

Fermes et moulins - 15,7 km
Informations pratiques et carte 4
Road book (au départ de Chastre) 6

Up and down - 14 km
Informations pratiques et carte 10
Road book (au départ de Court-Saint-Etienne) 12

Paysages brabançons - 12,4 km
Informations pratiques et carte 16
Road book (au départ de Mont-Saint-Guibert) 18

De l'Abbaye de Villers à la Tour de Moriensart - 33,3 km
Informations pratiques et carte 22
Road book (au départ de Villers-la-Ville) 24

A travers champs - 21,2 km
Informations pratiques et carte 30
Road book (au départ de Walhain) 32

Patrimoine · Producteur de terroir · Gîtes Chambres d'hôtes · Café Petite restauration · Boulangerie Petit magasin

La Maison du Tourisme du Pays de Villers en Brabant wallon tient à remercier chaleureusement Bernard Debry et Jean-Claude Normain pour leur précieuse contribution.

Fermes et moulins

Départ : **Maison Communale**
Avenue du Castillon 71
1450 **Chastre**
Distance : 15,7 km
Dénivelé : 102 m
Difficulté : facile

Produits de terroir

1 Les Fraises du Piroy
Rue du Piroy 26 - 1450 Chastre
+ 32 (0)499 30 61 83
Fraises en saison

2 Ferme Robert
Rue du Commandant Chuillet 21
1450 Chastre
+ 32 (0)81 60 02 04
Beurre salé/non salé - Lait cru

3 Définitivement chocolat
Rue des Ecoles 8 - 1450 Chastre
+ 32 (0)477 35 10 02
Pralines, chocolat à croquer, ...

© P. Gouverneur

© B. Hogge

Fermes et moulins

KM	DESCRIPTION

© MTPVBW

0 Quitter le parking de l'administration communale vers la droite, traverser et prendre à gauche Rue de la Drève. Après l'**Eglise Notre-Dame-Alerne** ❶, *ancien centre de pèlerinage à Notre-Dame dite «Alerne», dont l'effigie miraculeuse datant du 17ème siècle est encore invoquée pour la guérison ou la réduction des hernies et autres protubérances inquiétantes*, à gauche. Au T, à gauche, puis 1ère à droite «Rue Par delà l'eau». Au T, à droite, Rue du Piroy.

1.3 Au T, à gauche, Rue du Centre. Dans le tournant, emprunter tout droit Rue de Saint-Géry qui devient un chemin de remembrement.

1.8 Tourner à gauche à angle droit et continuer sur le béton tout droit.

2.8 Au T, à gauche, de suite au Y à gauche et 1ère à droite : Vieille Rue (qui serpente) et qui devient Rue des Vallées.

© MTPVBW

3.6 Au T, prendre à droite sur N273. **Eglise Saint-Pierre** ❷, *construite en 1780. L'ancienne église, placée sous le vocable de Saint-Martin, se trouvait plus à l'ouest que l'édifice actuel, dans le jardin de la cure. Cette église fut brûlée par les protestants le 8 novembre 1568.* Prendre 1ère à droite, Rue du Bief. **Moulin de Cortil** ❸, *ancien moulin actionné par les eaux de l'Orne et du Ry d'Ernage réunies. Bien qu'il porte le nom de «Cortil», ce moulin se trouve sur le territoire de Noirmont, suite à un échange de terres entre l'Abbaye de Gembloux et la Seigneurie de Noirmont.* Au T, à droite et 1ère à gauche, Rue Bouvier; puis 2ème

© P. Gouverneur

à gauche, Rue Lieutenant Mizzi.

4.5 Passage devant le cimetière puis 1ère à droite : Rue Gréat. Traverser la Place de Cortil et un petit carrefour.

5.4 Emprunter Rue de Corsal en direction du Mémorial Kongolo.

6 Après le n°42, prendre à droite la Rue de Nivelles qu'on suit jusqu'à la N273.

© P. Gouverneur

Croix de Saint-Géry 4. *Elle se distingue de l'habituelle croix de carrefour par une boule étrange. Son origine est une véritable énigme et garde son mystère jusqu'à présent.*

© MTPVBW

7.7 Prendre à gauche sur la piste cyclable.

8.4 A l'**Eglise Saint-Géry** 5, *construite en 1836,* continuer tout droit. En face de la pharmacie , prendre à droite, Ruelle des Loups. Puis, à gauche; la rue se termine par un sentier (graviers).

8.9 A la rue, à droite et suivre Rue de Mellery. A la place, à droite et 1ère à droite, Rue du Moulin.

10 Passage devant le **Moulin Dussart (ou de Gentinnes)** 6. *Déjà signalé en 1238, ce moulin est sans doute l'un des plus anciens moulins à eau de Belgique. Intégré dans une exploitation agricole, il est situé le long de la Houssière.* Au T, à droite et 1ère à gauche, Rue Try Marsin qui fait 2 coudes à 90° (un à gauche et un à droite) : rester sur le béton.

11.3 Au T, à droite et 1ère à gauche et encore 1ère à gauche.

13.5 Au T, à gauche et ensuite à droite.

14.2 A la route plus importante (Rue du Centre) à gauche et de suite à droite Rue de la Chapelle. Au 1er «carrefour», poursuivre Rue de la Chapelle vers la droite.

15 A la «**Grosse Chapelle**» 7, à droite. *Datant de 1855, elle aurait été construite par le baron Gérard d'Udekem d'Acoz. A ce jour, certains fermiers continuent à vénérer Sainte Wivine pour la protection des maladies des bestiaux, ainsi que celle des yeux et de la gorge des humains.* Au T, à gauche, Avenue du Castillon, pour rejoindre la **Maison communale ou Ferme Rose** 8, *ancienne ferme brabançonne classée depuis le 26 juin 1981 abritant l'administration communale et réaménagée depuis 2009* (15,7 km).

© P. Gouverneur

© B. Hogge

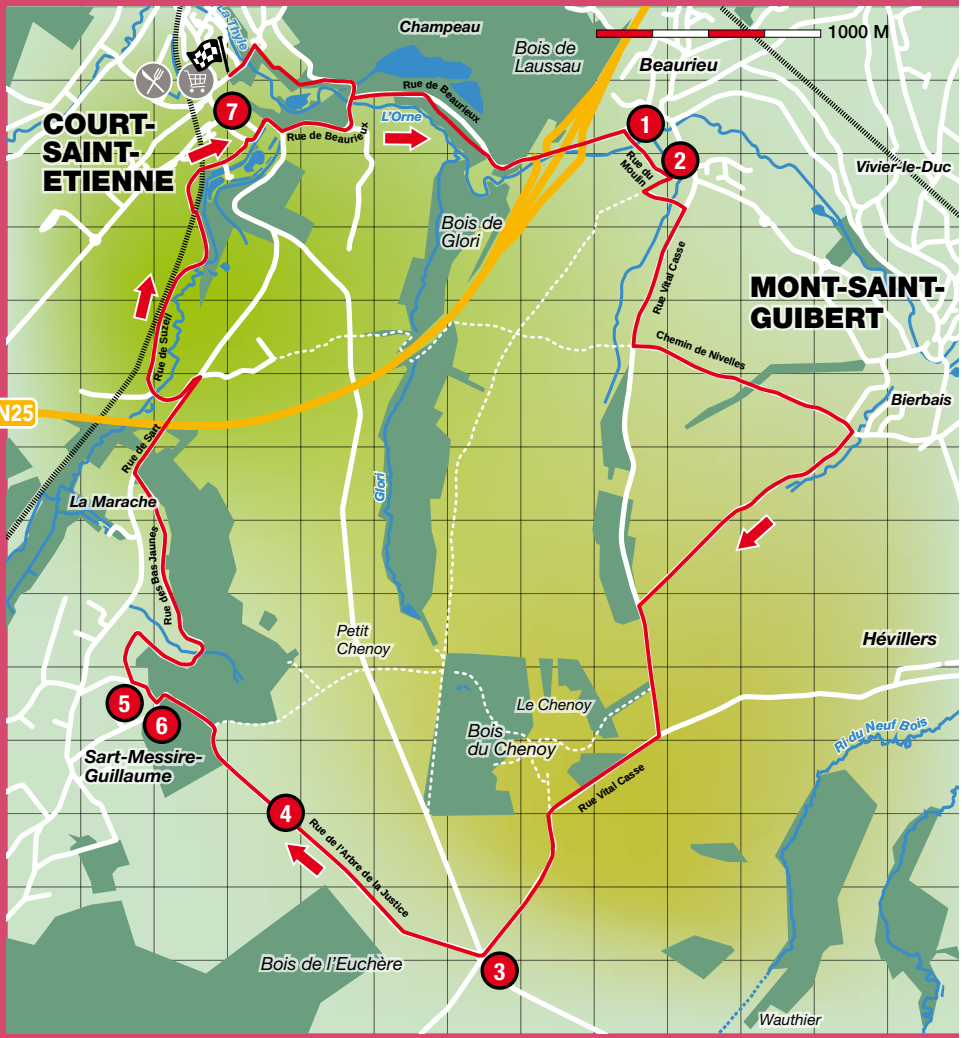

Up and down

Départ : **Maison Communale**
Rue des Ecoles 3
1490 **Court-Saint-Etienne**

Distance : 14 km

Dénivelé : 159 m

Difficulté : plusieurs côtes - bon cycliste

HoReCa : *tous commerces à 200m du point de départ*

© WBT Dav Samyn

© OPT - J.P. Remy

© B. Hogge

Up and down

KM	DESCRIPTION
0	Quitter le parking de la Maison communale de Court-Saint-Etienne et prendre à gauche.
0,17	Au passage pour piéton, emprunter à droite Ruelle Crombé. A la fin de la ruelle, prendre à droite. Au T, Rue de Beaurieux, prendre à gauche. Emprunter la piste cyclable.
1,7	Passer sous la N25 et poursuivre. Face au n°7, prendre à droite, Rue du Moulin. Passer l'Orne. A gauche, **roue du Moulin de Beaurieux** ❶, *roue hydraulique restaurée sur l'Orne.* Longer le mur de la **Ferme de Beaurieux** ❷, *datant de 1721 et classée en 1988.*
2,3	Au T, Rue Saussale, à droite et 1ère à gauche, Rue Borlée. Au T, à droite, Rue Vital Casse.

© J. Taminiau

3,2	A la sortie des maisons, au carrefour, emprunter à gauche Chemin de Nivelles.
4,2	Dans le bas de la descente, en face du n°3, juste avant la ferme, prendre à droite et monter.
5,4	Au T, à gauche et poursuivre tout droit jusqu'au rond-point de l'**Arbre de la Justice** ❸. *Un magnifique tilleul solitaire symbolisant la haute justice accordée au seigneur de Sart en 1559 fut dynamité en mai 1940 par les troupes françaises qui estimaient qu'il pouvait servir de repère aux troupes ennemies. La comtesse Boël a fait replanter plusieurs tilleuls.*

Ferme de Beaurieux
© B. Hogge

© B. Trigalet

7,2 Au rond-point de l'Arbre de la Justice. Prendre la 2ème à droite et descendre. Passage devant l'**Arbre de la Belle Alliance** ❹, *planté le 4 septembre 1906, le jour du mariage du Comte Félix Goblet d'Alviella du Château de Court-Saint-Etienne et de la Baronne Ernestine Boël du Château du Chenoy.*

© B. Debry

9 Au T, prendre à droite. Voir à gauche **Ferme de Sart** ❺, *ferme-château de la seconde moitié du 18ème siècle et du 19ème siècle, bâtie sur les fondations d'un manoir seigneurial détruit par le feu en 1787* et **Chapelle Notre-Dame castrale de Sart** ❻, *du 16ème siècle. Le site et la parcelle boisée sont classés depuis 1975.* 100m plus loin, à droite, Rue des Bas Jaunes.

© Le Patrimoine stéphanois

10,5 Au T, à droite, Rue de Sart. Passer sous la N25. Aux pavés (banc vert), prendre à gauche en épingle à cheveux, Rue des Maçons (pavés).

11,2 Au bas de la descente (Thyle), prendre à droite, Rue de Suzeril.

12,5 Au T (Rue Coussin Ruelle), descendre à droite et suivre Rue de Beaurieux. Ignorer, à gauche, **Rue du Village** ❼ (classée). *Le tracé de la rue apparaît clairement sur la carte dressée par le comte Ferraris en 1775 pour les Pays-Bas autrichiens. Appelé sentier de l'église en 1858, c'est là que battait anciennement le cœur de Court-Saint-Étienne.*

© Le Patrimoine stéphanois

© B. Debry

13,1 Au garage Emilio, prendre à gauche et 200m plus loin retrouver la Ruelle Crombé à gauche. L'emprunter. A la Rue des Ecoles, prendre à gauche et retrouver la Maison communale.

Paysages du Brabant wallon

Départ : **Café des Pêcheurs**
Rue des Tilleuls 121
1435 **Mont-Saint-Guibert**
Distance : 12,4 km
Dénivelé : 108 m
Difficulté : facile mais 2 côtes

Produits de terroir

1 Le Rucher de l'Etang
Avenue de l'Etang 22
1435 Hévillers
+ 32 (0)10 65 06 90
Miel et pollen

2 Le Potager du Bois des Pauvres
Rue d'Hévillers 38A
1450 Villeroux
+ 32 (0)492 84 45 74
Fruits, légumes et fleurs

© A. Kouprianoff

© B. Hogge

Paysages du Brabant wallon

© MTPVBW

KM	DESCRIPTION
0	Face au *Café des Pêcheurs*, emprunter Rue des Tilleuls vers la gauche. Prendre la 1ère à droite, Rue de Nil. Passer sous les rails du chemin de fer et poursuivre.
1,3	Passage devant le camping et la **Tour d'Alvaux** 1, *datant du début du 13ème siècle. Il s'agit d'une des maisons fortes les mieux conservées du Brabant wallon. La construction carrée comporte 3 étages en belles pierres irrégulières de grès et de quartz.* Monter Val d'Alvaux et entrer dans Nil-Pierreux.
2,5	Au petit carrefour, prendre à droite, Rue des Trois Fontaines.

© Yves Audenaerde

2,8	Prendre 2ème à droite Rue Le Pierreux. Traverser Rue de la Tour et continuer en direction de «Domaine Al Poudre» sur «le Géronsart». Ignorer toutes les rues à gauche et à droite et poursuivre sur «le Géronsart». Suivre «Domaine Al Poudre».
4,1	Entrée dans Blanmont. Après le n°3, dans un petit carrefour, prendre à droite Rue de Bau vers «Domaine Al Poudre».
4,7	Passer devant le **Domaine Al Poudre** 2. *On retrouve trace de ce moulin à huile en 1608. En 1815, la légende populaire rapporte – à tort – que la grange et les bâtiments du moulin servirent de dépôt de munitions pour les armées napoléoniennes au moment de la bataille de Waterloo, d'où l'appellation de « Moulin Al*

© B. Hogge

© J. Taminiau

Poudre ». Il fut utilisé pour moudre le grain jusqu'en 1963. Aujourd'hui, c'est un lieu de mariages et de séminaires.
Poursuivre, passer sur l'Orne et sous le chemin de fer et monter entre les cultures (on peut mettre pied à terre !).

5,3 Au T, à gauche. Traverser le carrefour et emprunter tout droit Chemin de Chastre.

6,8 Au T, à droite. **Chapelle Saint-Ghislain/Sainte-Rita** ❸, *Sainte Rita est invoquée pour les causes désespérées et Saint Ghislain dans les cas de convulsions des enfants.*
Traverser un petit carrefour et poursuivre tout droit Rue de la Chapelle.
Au Y, rester sur Rue de la Chapelle (branche de droite).

© Paul Gouverneur

© MT d'Ourthe-Ambleve

7,8 Au carrefour, traverser et quitter Chastre.

9,5 Au bas de la descente, entrer dans Villeroux et prendre à droite Rue d'Hévillers qui devient Rue de la Houssière puis Rue des Tilleuls. Monter à droite de l'**Eglise Sainte-Gertrude** ❹, *construite en 1778 et remaniée en 1824. Buffet d'orgue du 18ème siècle.*

© S. Gillery

11,2 Au rond-point (T), prendre à gauche, Rue des Tilleuls et rejoindre le point de départ (12,4 km).

© Abbaye de Villers-la-Ville

De l'Abbaye de Villers-la-Ville à la Tour de Moriensart

Départ : **Abbaye de Villers**
Rue de l'Abbaye 55
1495 **Villers-la-Ville**

Distance : 33,3 km
Dénivelé : 365 m
Difficulté : difficile *(plusieurs côtes et quelques tronçons pavés)*

Produits de terroir

1 Luc Pochet (apiculteur)
Rue du Ghête 10
1490 Court-Saint-Etienne
+ 32 (0)475 83 65 99
+ 32 (0)10 61 39 46
Miel

2 Ferme de la Baillerie
Rue du Try au Chêne 1
1470 Bousval
+ 32 (0)499 34 86 10
Fromage et yaourt

3 Ferme de la Tourelle
Rue Emile Hecq 20
1474 Ways
+ 32 (0)67 21 67 08
+32 (0)475 57 47 37
Fromage de chèvre, yaourt, quiche, tourte, beurre

4 Rucher Degaudine
Rue de Limauges 33A
1490 Court-Saint-Etienne
+ 32 (0)10 61 50 68
Miel, pollen, gelée royale, propolis

De l'Abbaye de Villers-la-Ville à la Tour de Moriensart

KM **DESCRIPTION**

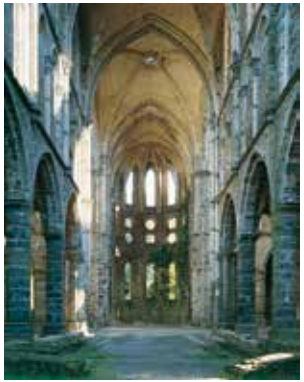
© H. Gaud

0 Quitter le parking *(Moulin de Villers)* et se diriger vers **l'Abbaye de Villers** ❶. *Patrimoine exceptionnel de Wallonie, l'Abbaye de Villers, fondée en 1146, constitue, avec ses ruines majestueuses, l'un des témoignages les plus prestigieux de la vie des moines de l'Ordre des Cisterciens. Le site est réputé être l'un des plus complets d'Europe. L'Abbaye reflète plusieurs styles architecturaux qui se sont succédé dans nos contrées.* Prendre la direction de Court-Saint-Etienne. Au STOP *(Chalet de la Forêt)*, prendre à droite, Rue de Chevlipont, en direction de Court-Saint-Etienne. Passage devant le *restaurant Le Chevlipont*.

2,2 A hauteur du *Louis Delhaize*, quitter la grand-route et emprunter à gauche Rue Notre-Dame. Passage devant le café *Le Sans-peur.* Faire 300m.

2,6 Au T, prendre à gauche, Rue du Cerisier en direction de Baisy-Thy et Genappe.

4 Prendre la 3ème à droite, à la sortie de Tangissart, face au n°26 : Rue du Try-au-Chêne, en direction de Bousval et Chapelle du Try-au-Chêne.

4,4 Passage devant la **Chapelle du Try-au-Chêne** ❷, *érigée en 1608 par le Capitaine Thierry le Jeune, seigneur de la Baillerie. La façade comporte un cartouche à sa mémoire.*

© B. Hogge

Continuer. Dans la descente, sur la droite, *Ferme de la Baillerie (fromages)*. Au T (bas de la descente), prendre à gauche Rue du Grand Arbre sur 130m. Au T, à gauche, Rue du Château. Passage devant le **Château de Bousval** ❸, *principale seigneurie qui emprunta son nom au village. Les bâtiments primitifs ont été maintes fois remaniés.* Prendre la 1ère à droite, à nouveau Rue du Grand Arbre.

© B. Hogge

© MT-Vielsam et Gouvy

5,4 Au bas de la descente, passer au-dessus de la Dyle et emprunter le RAVeL vers la gauche en direction de Nivelles et Ways *(Boulangerie : traverser le RAVeL et faire 50m – trottoir de droite).*

8,8 Quitter le RaveL à Ways (Rue du Pont). Descendre à droite et passer devant la *Ferme de la Tourelle (fromages, petite restauration)*. Au T, à droite. Passer sur la Dyle.

9 Au Y, à gauche et monter. Au carrefour, à droite Rue Emile Hecq.

9,6 Au STOP, traverser en direction de Maransart. Passer au-dessus de la N25 et poursuivre.

11,9 Longer le **Golf de l'Empereur** ❹, *ancienne ferme de Glabjoux (petite restauration)*.

© Jean-Pierre Depas

13,1 Poursuivre tout droit, Chemin des Saurts. Au T, à droite. Poursuivre tout droit : Rue de la Hutte qui plus loin prend le nom de Rue de Maransart.

16,4 Aux 2 îlots, prendre à gauche, Route de Beaumont en direction de Beaumont-centre. Après 1 km, entrer dans Lasne (vue sur la Tour de Moriensart (à droite)) et dans un tournant, prendre à droite Grand Chemin (pavés).

18,1 Après 700m, juste après le n°44, pénétrer dans un petit sentier étroit «Chemin n°59, rue du Grand Chemin». Au T, prendre à gauche (à droite, **Tour et Château-Ferme de Moriensart** ❺ (privé), *château de plaine belge dont l'origine remonte à la première moitié du 13ème siècle. Le donjon est classé au patrimoine majeur de Wallonie).*

© B. Hogge

Au T suivant, à droite (pavés).

© B. Hogge

19 Au carrefour, à droite (chemin qui devient pavé), Rue de Moriensart. Entrer dans Céroux. Prendre à gauche, Rue Vanderdilft. A la Place Communale (Céroux), continuer tout droit dans le sens unique excepté vélo. *Restaurant la Maison Communale*.

Prendre à droite et passer devant l'**Eglise Notre-Dame du Bon Secours** 6. *De style néogothique, elle est un refuge d'été pour une colonie d'oreillards (chauve-souris à oreilles démesurées) .*

© B. Hogge

20,2 Traverser Grand Rue et emprunter en face Rue du Commerce. Au coude, suivre tout droit Rue du Commerce (pavés) = ignorer Rue Nicaise à droite.

20,5 Au Y, à gauche. Au carrefour (chemin enherbé en face), à droite et descendre.

21,1 Au Y (juste avant les lignes à haute tension), à droite. Au Y, à droite; on quitte Rue Hergé. Ignorer les rues à gauche et à droite.
Descente dangereuse !

22,1 Au bas de la descente, prendre à gauche, Rue du Champ Saint-Nicolas qui prend ensuite le nom de Chemin de Wavre.

23,2 Au carrefour, à gauche, Avenue de la Motte.
Plus loin, elle prend le nom de Rue Pont Spilet.
Poursuivre jusqu'au T (STOP).

24,2 Prendre à droite sur la piste cyclable et prendre 1ère à gauche (avant l'arrêt de bus). Faire 50 m et prendre à droite sur le RAVeL.

25,5 Passer sous la N25 et prendre la sortie suivante vers la gauche. Au Y, prendre à droite en direction Vinicole Leloup, Rue du Château

27,3 Au niveau du Château de Bousval (mur d'enceinte peint en blanc), prendre à gauche en direction de Villers-la-Ville. Suivre le coude à droite et monter. Passage devant la *Ferme de la Baillerie*, puis la **Chapelle du Try-au-Chêne** 2.

28,5 Au T, à droite. (*Pour un retour plus facile, pendre à gauche, Rue du Cerisier et revenir par le chemin emprunté à l'aller*).

29,5 Juste après le n°10, à gauche, Rue Verhulst. Au panneau de sortie «Baisy-Thy», coude à gauche : rester sur le macadam et descendre. La rue prend le nom de Rue Fosty. Au T, à droite et de suite coude à gauche et garder la droite en passant à droite du n°50.

30,8 Au T, face au n°40, à gauche. Passer au-dessus du Ry d'Hez. Au T, monter à gauche.

33 Au bas de la descente, *Chalet de la Forêt*, prendre à droite pour rejoindre le parking (33,3 km).

© A. Kouprianoff

A travers champs

Départ : **Maison Communale**
Place Communale 1
1457 **Walhain**
Distance : 21,2 km
Dénivelé : 135 m
Difficulté : facile

Produit de terroir

1 L'Archenterre
Chemin de la Scierie 126
1457 Walhain
+32 (0)10 65 21 41
Fruits et légumes bio - Légumes anciens

© B. Hogge

A travers champs

KM	DESCRIPTION

© B. Hogge

0 Face à la Maison Communale, prendre à gauche, Chemin de la Commune. Passer le Hain. Au Y, **Ferme d'Acremont, des Anglées ou Simon** ❶, *quadrilatère millésimé « 1888 » par des briques noires en relief au pignon de la grange,* prendre à droite, Rue des Anglées qui plus loin prend le nom de Route de Walhain.

0,7 Au panneau de sortie de village, prendre la route de remembrement à gauche. Au T, à droite.

© B. Hogge

2,9 A la fin de la route de remembrement, dans le carrefour, prendre à droite. **Chapelle N-D des Victoires ou Chapelle de la Gloriette** ❷ *datant de 1842.*

Elle contient une statue du Sacré-Coeur, une de l'Enfant Jésus et une de Sainte-Thérèse. Paradoxalement, pas de Notre-Dame.

4,2 Au T, à gauche. Au T, suivant à gauche. **Château de Nil-Saint-Martin** ❸. *Cité pour la première fois en 1404, ce château fut le centre d'une seigneurie. La cour d'honneur s'ouvre à rue par un porche-colombier relié à deux tours d'angle.* Puis 1ère à droite, Rue du Paradis. Prendre 1ère à gauche, Chemin du Tiège (vue sur le **Moulin du Tiège** (privé) ❹, *moulin à vent le mieux préservé du Brabant wallon construit en 1824)* et ensuite 1ère à droite. **Chapelle Saint-Étienne** ❺ *construite en 1948.*

© B. Hogge

6,2 Au T, à droite Rue du Linchet. Au T suivant, à droite Rue Haute.

6,8 Au 1er carrefour (avant d'entrer dans Corroy-le-Grand), prendre à gauche, route de remembrement.

7,9 Au bas de la descente, prendre à droite et passer sous la E411. Poursuivre tout droit.

8,7 Au T, à droite, passer sur le Train (cours d'eau) et poursuivre tout droit Rue de Chastre.

9,2 A l'îlot, à droite en direction de Corbais. Passer

devant l'école de Corroy-le-Grand (*à votre droite*), et dans un tournant, prendre à gauche, Rue des Corbeaux (pavés). Passage devant la *boucherie de la Ferme des Noyers*.

10,2 Au T, face au cimetière, prendre à droite : quitter les pavés et Corroy-le-Grand. Prendre 1ère à gauche et au carrefour, à droite.

14,4 Traverser le carrefour (pavés). Vue sur les **Tumuli de Libersart** 6 *évoquant la longue période durant laquelle le village de Tourinnes-Saint-Lambert était un vicus romain*. Ils remonteraient au 2ème siècle après JC.* Continuer tout droit Rue des Tumuli.

© B. Hogge

14,8 Au carrefour, à droite Rue de la Commune. Passer sous la E411. Traverser un carrefour, la rue prend le nom de Rue de Malpas.

16,2 Au carrefour suivant, prendre à droite, Rue de la Cure et ensuite 1ère à gauche, Rue des Ourdons.

16,5 Au T, à droite et ensuite 1ère à gauche, Rue Chapja.

17,5 A la petite place enherbée, rester sur la branche de gauche. Au T, à droite.

18,3 Face à l'arrêt de bus, prendre à droite, Rue des Trois Tilleuls.

18,8 Au T, à gauche et directement à droite. **Chapelle des Trois Tilleuls** 7, *petit édicule érigé vers 1920 par Charles Hanquet à l'emplacement d'une chapelle primitive devenue célèbre par les miracles qui s'y accomplissaient.*

19,5 Au T, à droite. Au carrefour, à gauche.

20,4 Au carrefour suivant, prendre à droite, Rue Chapelle Sainte-Anne. **Chapelle Sainte-Anne** 8**,** *restaurée en 1988-1989. Edifice de plan rectangulaire en brique de la 1ère moitié du 18ème siècle.* Au T, à gauche Rue Bourgmestre Gilisquet. Passage devant un *Delhaize*. Arrivée Place Communale. **Eglise paroissiale Notre-Dame** 9, *haut édifice en brique et calcaire, construit en style néo-gothique en 1896 par l'architecte A. Petit-Darquenne.*

© B. Hogge

* Le terme de *vicus* désignait pour les Romains tant un « quartier urbain » et une « rangée de maisons » qu'une implantation plus importante que ses fonctions nous feraient qualifier aujourd'hui de bourg ou « petite ville de province».

« Entre nature et culture »

en Pays de Villers en Brabant wallon

Découvrez et téléchargez gratuitement d'autres circuits (en format pdf ou gpx) sur notre site web. Baladez-vous également sans connexion avec votre smartphone via notre application gratuite **Rando Around Villers-la-Ville**.

Donnez-nous votre feedback après votre balade !

Si vous souhaitez prolonger votre escapade, rendez-vous sur **www.paysdevillers-tourisme.be** pour trouver toutes les adresses des restaurants, produits de terroir et hébergements ruraux.

Maison du Tourisme du Pays de Villers en Brabant wallon
Rue de l'abbaye, 55• 1495 Villers-la-Ville • + 32 (0) 71 88 09 90
info@paysdevillers-tourisme.be
www.paysdevillers-tourisme.be
www.facebook.com/paysdevillers

Avec le soutien du Commissariat général au Tourisme de Wallonie et de la Province du Brabant wallon

Dépôt légal : D/2015/10.966/4 – Edition : Décembre 2015

Conception graphique : Stéphane Cornet • Grapheco scrl : +32 (0)81 60 02 38

Editeur responsable : Stéphane Colin, Président - MTPVBW